

Déjà parus :

Les Guides techniques du patrimoine bâti :

- La Fagne de Trélon
- La Thiérache
- Le Pays d'Avesnes
- Le Bavaisis
- Le Plateau de Mormal
- La Fagne de Solre

Guide Restaurer et Construire :

- Intégrer une maison dans le paysage
- Choisir les matériaux de restauration
- Restaurer une maison ancienne
- Réhabiliter une maison ancienne en respectant son environnement

Les Guides techniques du paysage :

- Unité de la haie d'Avesnes
- Entité de la Fagne de Solre-le-Château
- Le Plateau de Mormal
- La Fagne de Trélon
- La Plaine de la Sambre
- La Thiérache

Partenaires techniques :

Direction Régionale des Affaires Culturelles - conseiller pour le patrimoine,
Conseil d'Architecture et d'Urbanisme et d'Environnement du Nord,
Conseil Régional Nord-Pas de Calais, Inventaire du Patrimoine Culturel.

Avec le soutien financier de :



Maison du Parc
Grange Dimière
4, cour de l'abbaye - BP11203
59550 MAROILLES
Tél : 33+(0)3 27 77 51 60
Fax : 33+(0)3 27 77 51 69
contact@parc-naturel-avesnois.fr
N50° 8' 0,9234" E3° 45' 32,472"
www.parc-naturel-avesnois.fr

Le Parc naturel régional de l'Avesnois bénéficie du soutien financier du Conseil régional Nord Pas de Calais - Picardie, du Département du Nord et de l'État Français

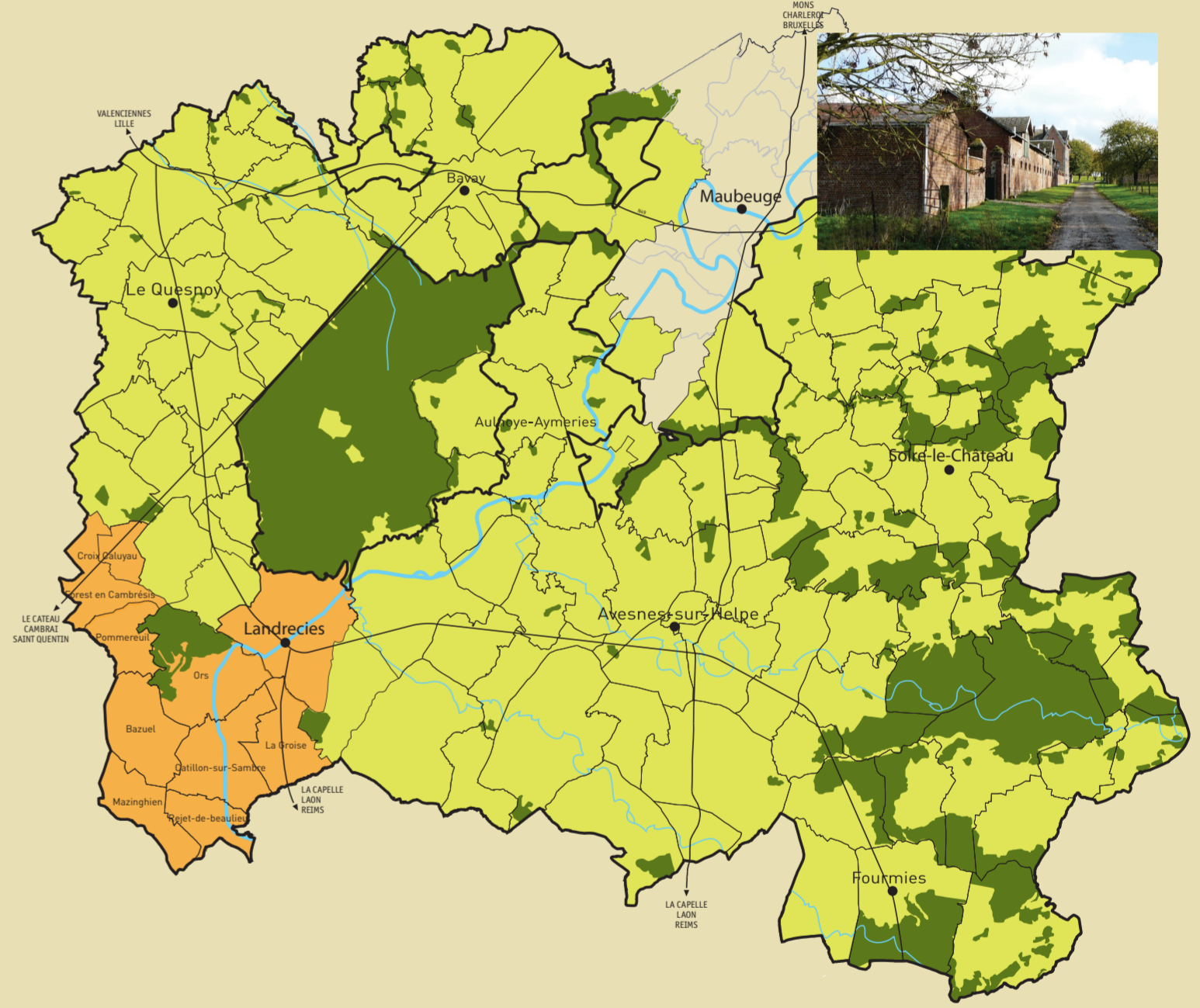
Conception graphique : Parc naturel régional de l'Avesnois

Rédaction, illustrations et photographies : Parc naturel régional de l'Avesnois (Corinne Bury - Thibault Bovy - Emmanuel Caizer - Marc Grzesinski - Grégoire Roland), CAUE (Anne Blaquelet - Claire Dewisme - Christophe Roussel), Conseil Régional Nord - Pas de Calais (Karine Girard - Hubert Bouvel) ; Photographies aériennes 1986 SMPNPA - Extrait BD Cartho ©IGN - Carte Etat Major©IGN - 2005 - Autorisation n°60.05092 - Document réalisé en décembre 2014 - copie et reproduction interdites

Parc naturel régional de l'Avesnois

Guide technique du patrimoine bâti

La Plaine de la Sambre



Le patrimoine bâti

L'Avesnois est une région frontalière, terre de conflits mais aussi d'échanges économiques et culturels. Cette histoire se lit encore dans le paysage tout comme dans certains éléments du patrimoine bâti. Ce panorama historique retrace l'histoire frontalière de la région du Hainaut dont l'Avesnois fait partie.

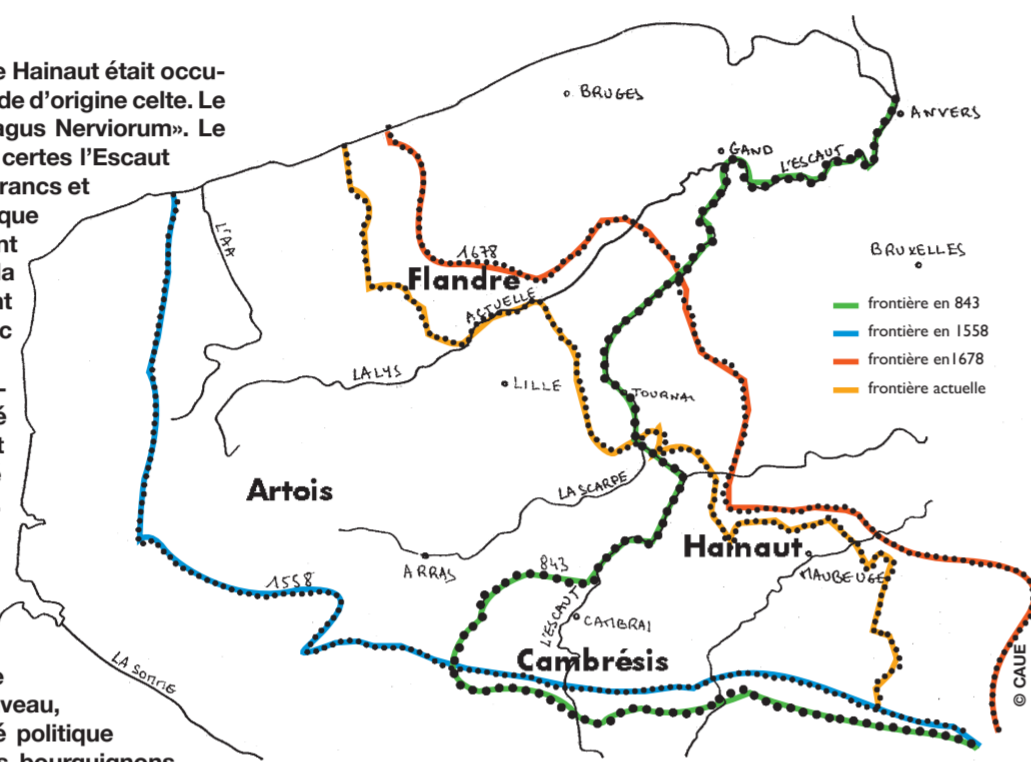
Panorama historique du Hainaut

A l'époque romaine, la terre de Hainaut était occupée par les Nerviens, peuplade d'origine celte. Le Hainaut formait alors le «Pagus Nerviorum». Le traité de Verdun de 843 prit certes l'Escaut comme limite entre le royaume des Francs et la Lotharingie, mais l'existence politique du Hainaut ne commence réellement qu'en 870 avec la naissance de la dynastie des comtes de Hainaut, dont le titre devient héréditaire en 911 avec Régnier au Long-Col.

Situé à la frontière du monde germanique et du monde latin, le comté de Hainaut connaît successivement deux rapprochements avec le comté de Flandre aux XI^e et XII^e siècles. Cependant en 1246, l'arbitrage du roi de France Saint Louis dans la querelle des Avesnes et des Dampierre scelle la séparation des deux comtés, qui sera définitive en 1278. Ce n'est qu'au XV^e siècle, en 1433, que leurs destinées se rejoindront à nouveau, mais au sein cette fois d'une réalité politique beaucoup plus vaste : les Pays-Bas bourguignons de Philippe le Bon.

A la mort de Marie de Bourgogne en 1482, le Hainaut passe successivement à la maison des Habsbourg d'Autriche (Maximilien puis Charles-Quint) et d'Espagne (Philippe II à partir de 1555).

Les campagnes de Louis XIV et le traité des Pyrénées en 1659 marquent le début de son démantèlement. Les traités d'Aix-la-Chapelle (1668), puis de Nimègue (1678) confirment son morcellement. Vers la fin du XVII^e siècle, le roi de France tente même son annexion globale. Mais, en 1713, par le traité d'Utrecht, la séparation est consommée entre la partie méridionale du Hainaut (Valenciennes, Maubeuge, Avesnes), rattachée à la France, et sa partie septentrionale (Mons, Ath, Lessines), attribuée à l'Autriche. La frontière franco-belge actuelle commence alors à se dessiner.



Les idéaux de la Révolution française atteignent assez rapidement le Hainaut qui à partir de 1794 bascule dans son ensemble sous domination française. Il porte alors le nom de «Département de Jemmapes».

A la fin de l'Empire napoléonien, en 1815, la partie septentrionale est finalement rattachée à la Hollande et ce jusqu'à la Révolution belge de 1830. A cette date, le «Hainaut» proprement dit devient une des neuf provinces du Royaume de Belgique, tandis qu'en France, il correspond désormais aux deux arrondissements d'Avesnes et de Valenciennes, dans le département du Nord.

Sources : DE RYCKE Jean-Pierre, CAUCHETEUX Philippe, BRINDEL-BETH Sophie, Hainaut (collection Connaissance du bâti ancien en Europe du Conseil de l'Europe), Limoges, Centre d'impression, 1992, p. 26.

